

Edito

La nécropole mérovingienne de Sainte Radegonde : nou- velles données tirées d'archives anciennes

La mémoire des Anciens de la commune a conservé le souvenir d'un ancien cimetière occupant le coteau de Saint-Jean. Depuis le XIX^e siècle, plusieurs découvertes fortuites d'ossements humains et de mobilier funéraire datés de l'Antiquité et du Moyen âge furent consignées par des érudits locaux. La fouille qui eut le plus d'échos fut celle menée par François de Goulaine et Auguste Durand. Ils découvrirent sept sarcophages en 1956.

D'autres excavations prirent place en 1888 (Guiberteau) et en 1964 (Merlant) dans ces « jardins de Sainte-Radegonde », confirmant la présence d'une nécropole d'époque mérovingienne (V^e-VIII^e siècles). En s'appuyant sur les archives de plusieurs institutions et des témoignages de Corcouéens, Louis Dautais a rouvert ce dossier afin de réaliser une synthèse de nos connaissances sur cette zone funéraire qui se perpétue de nos jours sur les hauteurs de Saint-Jean.

*Tout témoignage est le bienvenu.
Contact : louisdautais@gmail.com*



La maison des Aînés (anciennement presbytère de St Etienne)

La transformation du presbytère de St Etienne en Maison des Aînés au début de cette année est l'occasion de se pencher sur l'origine de cet immeuble de la commune.

Le presbytère de Saint-Etienne de Corcoué : une reconstruction conflictuelle.

En 1877 le conseil qui gère les biens de la paroisse est réuni pour entendre le trésorier, le marquis de Goulaine, par ailleurs maire de la commune, rendre les comptes de la construction de l'église nouvelle entreprise en 1874.

Qu'en est-il du presbytère? Le prieur Blordier en informe l'évêque: " Lors de la construction de la nouvelle église il fallut d'après les plans de l'architecte abattre une grande partie des servitudes du presbytère (...) mais dès ce moment promesse fut faite par le maire, de les rebâtir sur un plan général qui comprendrait aussi **la reconstruction du presbytère.**

Il faut savoir que si la commune est propriétaire de l'église et du presbytère, ces édifices sont confiés exclusivement à la paroisse qui est chargée des travaux nécessaires. La paroisse endettée lourdement pour la construction de la nouvelle église n'a plus les moyens de reconstruire le presbytère et ses annexes. La loi prévoit dans un tel cas que la commune doit assumer cette dépense.

Le budget des petites communes, à cette époque, est minime. Il faut donc augmenter les im-

pôts et obtenir l'accord des conseillers municipaux et des contribuables les plus imposés qui forment un conseil officiel.

En 1879 le prier Blordier ne voyant rien venir, invite un architecte nantais à inspecter les bâtiments. Le rapport est sans concessions : "concernant la partie conservée des servitudes, leur ruine est prochaine et il est urgent de songer à leur démolition. Le presbytère proprement dit est aussi dans le plus grand état de délabrement. Des réparations entraîneraient des dépenses considérables. la reconstruction me semble devenir indispensable et urgente."

En 1885 le curé Blordier expose sa triste situation à l'évêque, et termine : " La cour n'a plus de clôture du coté de la grande route. Nous sommes donc à chaque instant exposés à **être volés et pillés**; nous ne sommes point en sûreté ici, d'autant plus que les portes et fenêtres sont dans un délabrement complet."

Le vicaire général menace le maire de priver la paroisse de son prier, mais cela reste sans effet. Le prier est alors âgé de 75 ans et semble abandonner la lutte.

En 1890, le conseil municipal rebâtit le mur de clôture et admet dans sa délibération que la reconstruction totale du presbytère devra être entreprise dès qu'on en aura les ressources. Il se passe encore dix années pendant lesquelles le vieux curé Blordier ne proteste plus officiellement. Il se retire en 1900 à l'âge de 90 ans.

En 1900, l'abbé Bertaud lui succède et se

montre d'entrée combatif. À la session de novembre 1900 : "le conseil municipal est décidé **dès aujourd'hui** à voter **ultérieurement** une imposition pour gager l'emprunt à contracter." En février **1901** est présenté le cahier des charges, les plans et les devis de l'architecte choisi, Fraboulet. On a bon espoir de commencer les travaux dans le courant de l'année 1902.

Le projet va en fait connaître de sérieux obstacles du fait de l'Administration, mais aussi du fait de la municipalité, en la personne de son maire. Le premier projet présenté est rejeté par l'Administration comme trop important et par là trop onéreux. Le second subit le même sort probablement par mauvais vouloir du maire à propos de l'implantation du futur bâtiment.

En juillet **1902** un 3e projet est présenté et en décembre une subvention est accordée mais à nouveau assortie d'une obligation de revoir le projet à la baisse. Et le préfet rappelle que par deux fois il a commandé que le conseil municipal vote **la construction d'une 3e classe** et du logement d'un instituteur supplémentaire à l'école de garçons et qu'il n'autorisera les travaux du presbytère qu'après le vote pour ceux de l'école.

Voilà donc ce qui motivait l'attitude du maire. Il s'en explique lors d'une entrevue houleuse avec le prier. Le gouvernement vient de laïciser les écoles libres et le maire, par rétorsion, refuse les travaux qu'on lui impose à l'école laïque. En février **1903** et suite à une nouvelle injonction du préfet, le conseil est d'avis qu'**il y a lieu de surseoir**. C'est l'impasse!

Il fallait un évènement majeur pour sortir du conflit. Le 2 mars 1903, vers 18h30, sous l'effet de la tempête, une partie du mur de façade et du pignon s'écroule. Informé, le maire envisage encore de réparer. Le prier, exaspéré, le menace de trois actions: organiser une pétition des paroissiens, faire une lettre ouverte aux électeurs du canton de Legé, sachant que le maire est conseiller général et que les élections sont proches, enfin, quitter la cure et demander asile au curé de St Jean, suprême argument touchant la susceptibilité des habitants de St Etienne.

En mai 1903 un 4e projet est accepté par l'administration. Reste pour le prier la frustration des deux pièces supprimées à l'étage. Un conseiller municipal lui souffle à l'oreille de mettre la main à la poche; ce qu'il fait en contribuant à la reconstruction pour une forte somme aussi importante que la subvention du gouvernement.

Le vénérable abbé Blordier verra le nouveau presbytère édifié, puisqu'il ne mourra qu'en 1907, à l'âge de 96 ans.

*Synthèse d'un travail de recherches de
Jean-Louis Gourvès*